

vent vos lecteurs, le patient redoute, avec raison, que ses douleurs ne persistent, si vous n'altérez la cause qui les a produites. Sans se conformer à l'académie Française, il croit fermement que vous le guéririez, si vous écriviez Mr. C. S. Rodier par lui dit rôdailleu au lieu de Raudyér. Monsieur Rodier est d'ailleurs vraiment rôdailleu, il a été à Paris et en France, à Londres et en Angleterre, etc. etc. etc.

Puisque nous en sommes sur un si gros personnage, je vous ferai remarquer monsieur le Fantasque, que Mr. Rot-d'ailleurs est un des plus beaux exemples vivant des hautes progressions. Né regrattier, il parvint bientôt au grade de marchand détaillu. Puis à celui de grossier, ayant acquis quelqu'aisance, il voyagea pour étudier les mœurs et les langues des diverses nations. Arrive après de brillants succès dans son pays natal, il voulut en approfondir les lois et se fit étudiant en droit. Ses hautes connaissances l'appelèrent bientôt à la magistrature, au conseil de ville, puis bref, il devint l'enfant gâté du château.

Où s'arrêtera cette marche, nous ne le savons pas, s'il est vrai comme on le dit que l'esprit de Mr. Rot-d'ailleurs, ne fait que commencer à se développer, plus tard il nous laissera voir quelque chose de superlativement beau. Cultivez ce vaste sujet, Mr. le Fantasque, les Symes, les Jones ne sont rien comparativement à Mr. Rot-d'ailleurs. Pardonnez-moi de vous avoir ennuyé, et veuillez vous montrer sensible à mes douleurs otalgiques.

UN PATIENT.

REVUE DE QUEBEC.—LE MOIS DE NOVEMBRE.

Ecrire, ou ne pas écrire, telle est la question.....que je me suis posée depuis un mois. Mais, allez-vous dire, quelle dose de modestie s'est pas-ée dans l'ame si subitement. Ce n'est pas du tout de la modestie, car, sans vanité, je ne suis pas plus modeste qu'un juge-en-chef, qu'un homme de police, ou qu'un procureur-général. Ecoutez, mes bons amis, c'est quelque chose qui ne ressemble pas du tout à de la modestie, que je vais vous dévoiler. Depuis que je me suis fourré dans la tête de prendre la plume pour vous divertir, au contraire de bien d'autres qui la prennent pour vous ennuyer, on attribue, dans le grand monde et dans quelques endroits du petit, mes folies à un homme qui doit en être bien fâché. Il est vrai que si j'eusse eu la bonne idée, ou la sottise présomption, de signer mes écrits du titre ronflant de *un étudiant en droit*, j'aurais évité bien des coups de langue à certaines personnes ; c'est l'ordinaire de croire qu'un étudiant en droit est capable de tout, tandis que souvent il n'est capable de rien ; et personne n'eût osé penser qu'un étudiant n'était pas l'auteur de ces écrits. Mais avoir l'effronterie de signer *un apprenti* ! Voilà qui est absurde, a dit quelqu'un. Oui, c'est aussi absurde que de dire que le Flâneur-en-chef est un étudiant en droit, comprenez-vous maintenant, et ce ne serait pas peu dire. Tous ces propos de gens, qui mesurent le monde à leur aune, ne m'étonnaient guère cependant ; mais voir un éditeur aussi lumineux qu'un *aurora*, donner dans le panneau voilà qui m'a surpris. Voici la scène telle qu'elle se passa : Certain éditeur voulant ci-er une partie de mon adresse aux canadiens, ne savait comment arranger l'introduction, ce nom d'*apprenti* le tourmentait, c'est dur à écrire aussi ; après s'être promené quelques instans dans son atelier et avoir examiné ses apprentis, il se mit à son bureau en s'écriant : Il est impossible que je dise que cet extrait a été écrit par une *canaille* comme ceux là, il faut plutôt dire qu'il a été écrit par un homme *comme moi*. Et malgré les preuves aveuglantes qu'il